

Critères d'évaluation

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, Formulaire P11 et Notice Personnelle, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	N/A	
2. Evaluation Technique	A. EDUCATION	15	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Baccalauréat en droit, en criminologie, ou en sciences administratives relatives aux enquêtes ou tout autre domaine pertinent 10 points ✓ Diplôme de second cycle 15 points 		
	B. EXPERIENCE GENERALE	20	
	Au moins 7 ans de travail de programmation logistique policière et mise en œuvre d'initiatives d'appui à la réforme de la police, <ul style="list-style-type: none"> ✓ 7 ans..... 15 points ✓ 7 ans et plus*..... 20 points <i>*1 point par an jusqu'à un maximum de 20 points</i>		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	20	
	Avoir une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion et/ou de l'opérationnalisation commandement opérationnel (police) ; 10 points Une expérience en maintien de l'ordre au sein d'une organisation policière à titre de cadre 5 points		

	Familiarité avec les contextes fragiles et post-conflit 5 points		70%
	D. Compétence linguistique	5	
	Maitrise du Français avec excellentes capacités orale et écrite, notions de base en anglais un atout Excellent ... (5) pts / Assez bien ... (3) pts		
	E. COMPREHENSION DE LA MISSION & COMPETENCES	40	
	Comprend la tâche et propose une méthodologie appropriée pour la tâche et cohérence du chronogramme par rapport aux tâches des TDR ... 28 points Aspects importants de la tâche abordées de façon claire et avec suffisamment de détails ... 12 points		
	POINT MAXIMAL DE L'ÉVALUATION TECHNIQUE (100*70%)	70	
3. Evaluation Financière	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	CRITERE D'ÉVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	<p>Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante :</p> $P = y (\mu/z)$ <p>Où :</p> <p>p = Notation de la proposition financière évaluée</p> <p>y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière</p> <p>μ = montant de la proposition la plus basse</p> <p>z = montant de la proposition évaluée</p>		